

VOS ENGAGEMENTS SUR LES MOBILITÉS EN TANT QUE CANDIDAT.E AUX RÉGIONALES

Dans un contexte d'accroissement des inégalités sociales, de destruction de la biodiversité, de raréfaction des ressources, et de changement climatique (qui va accentuer les points précédents), des politiques publiques radicalement écologiques et de justice sociale sont absolument nécessaires et urgentes. Or, on ne peut pas revendiquer une telle action/politique sans s'attaquer frontalement au secteur des transports (qui représente pour la région 36% de la consommation finale d'énergie, et alimenté encore à plus de 90% par des produits pétroliers).

Les besoins de déplacement à l'échelle régionale sont dus à un modèle de développement urbain et territorial aujourd'hui dépassé (spécialisation des territoires, agglomération et métropolisation). La mobilité quotidienne des bretons est un enjeu absolument prioritaire par rapport à l'attractivité et l'accessibilité de la région depuis Paris ou depuis l'international.

Dans la mesure où plus de 10% des bretons ne possèdent pas de voiture, et où peu prennent usuellement l'avion, les investissements de la région en termes de mobilité doit également se penser en termes d'équité et de justice sociale

La Région détient des leviers d'action et de transformation importants, en particulier dans le domaine des transports et des mobilités.

C'est pour cela que vous, candidat.es pour la région Bretagne, avez la responsabilité de répondre aux besoins à long terme de la société et aux attentes des citoyens.

En matière de transport aérien, vous engagez-vous à :

Mettre un terme définitif à toute perspective d'extension des aéroports, et notamment de l'aéroport de Rennes St-Jacques et s'engager à investir le montant équivalent épargné dans et pour des activités favorables à la transition juste et écologique.

OUI *

NON **

Ne pas renouveler auprès de l'Etat la demande de cofinancement de la liaison Quimper-Orly [1], pour laquelle une alternative décente en train existe en moins de 4h

OUI *

NON **

Réduire le soutien financier de la Région au fonctionnement des aéroports bretons et réorienter les financements régionaux (investissement et fonctionnement) aux aéroports vers les transports durables [2].

OUI *

NON **



En matière de réseau routier, vous engagez-vous à :

Arrêter l'investissement financier de la Région dans le développement routier (réseau routier national et réseaux départementaux).

OUI *

NON **

En matière de réseau routier, vous engagez-vous à :

Garantir que chaque breton.ne, en particulier quelles que soient ses conditions de ressources, puisse se déplacer sur l'ensemble du territoire régional par les transports collectifs dans de bonnes conditions (temps de parcours et fluidité des itinéraires).

OUI *

NON **

Améliorer la qualité de service du réseau de transport collectif régional : fréquence de desserte, coordination des réseaux (fluidité des parcours)...

OUI *

NON **

Remettre en service les lignes qui ne sont plus exploitées à ce jour.

OUI *

NON **

Faciliter l'intermodalité, en particulier en permettant l'usage combiné du vélo et du train (stationnement en gare sécurisé, embarquement gratuit des vélos avec un nombre de places suffisant).

OUI *

NON **

Généraliser les mesures tarifaires attractives/accessible sur l'ensemble du réseau régional.

OUI *

NON **

Améliorer l'accessibilité des gares et du matériel roulant.

OUI *

NON **

Soutenir les collectivités pour déployer des réseaux de transports collectifs urbains de qualité.

OUI *

NON **

[1] L'aéroport de Quimper-Pluguffan sous concession de 2017 à 2037 a vu une demande de la Région acceptée le 5 mars 2019 pour que la liaison Quimper-Orly soit sous Obligation de Service Public (OSP). L'Etat s'est engagé à co-financer la liaison sur une durée d'au moins 4 ans. Cette liaison représente 90% du trafic passager de l'aéroport alors qu'une liaison ferroviaire directe en 3h45 Quimper-Montparnasse existe en TGV plusieurs fois par jour.

[2] En 2019, la Région a décidé de flécher 3 855 000€ d'argent public vers les aéroports bretons (3 200 000€ d'investissement pour un programme de modernisation et 655 000€ de fonctionnement annuel). A cela s'ajoute un montant de 1 066 800 € directement fléché à la Concession de services Aéroport de Quimper Pluguffan pour financer la Délégation de Service Public (DSP).

* Merci d'apporter des précisions quant aux modalités, calendriers de mise en oeuvre, montants financiers déployés, priorités données, et de donner des exemples ;

** si non, préciser pourquoi, quelles alternatives proposées, quelles orientations et priorités sur le sujet)

Fait le: **15 juin 2021**

Signature :

